



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le 09/10/2023

**ANNONCE DES 14 DERNIERS LAURÉATS "COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR" DE LA SAISON 1**

**L’appel à manifestation d’intérêt « Compétences et Métiers d’Avenir » (AMI CMA) de France 2030, doté de 2 Mds€, accélère la formation aux métiers d’avenir et répond aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d’ingénierie de formation, initiale et continue, et d’attractivité des formations, pour permettre l’acquisition des compétences nécessaires aux métiers d’avenir. L’Etat clôture cette saison en annonçant 14 nouveaux projets lauréats dans les domaines de la santé, de l’agriculture et de l’alimentation, de l’enseignement et du numérique. Ce sont ainsi 180 projets lauréats qui auront été soutenus par l’Etat pour un montant de 800 M€, dont 59 diagnostics pour 9 M€ et 121 dispositifs de formation pour de 791 M€, qui permettront de former plus de 3 millions de personnes d’ici 2030, en formation initiale, en alternance ou en formation continue.**

Dans le cadre de cet appel à manifestation d’intérêt, et dans le prolongement des actions de soutien décidées par le Président de la République pour accélérer la souveraineté de la France dans les secteurs de la santé d’une part et de l’agriculture et de l’alimentation d’autre part, **14 projets de formation sont présentés, illustrant concrètement l’engagement de l’Etat à travers France 2030 en faveur de la formation professionnelle dans les métiers d’avenir et de l’attractivité de ces filières.**

**Ces 14 projets lauréats représentent un financement de 44 M€ de l’Etat à travers France 2030 pour un coût total des projets de 110 M€. Ils permettront de former près de 230 000 personnes d’ici 2030 et d’en sensibiliser 660 000 aux enjeux de la santé, de l’agriculture et de l’alimentation et des compétences numériques, avec notamment :**

* **9 lauréats en santé pour 18,4 M€ : 1 pour former à la « Production en France de 20 biomédicaments » et 8 pour former à la « Santé numérique »**
* **4 lauréats pour « Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d’accélérer la révolution agricole et alimentaire » pour 18,6 M€**
* **1 lauréat « Enseignement et Numérique » pour 7 M€**

Ces 14 projets annoncés viennent clôturer la saison 1 de l’appel à manifestation d’intérêt « compétences et métiers d’avenir », avec un ensemble de 59 diagnostics pour 9 M€ et 121 dispositifs de formation pour 791 M€, pour un montant total des projets de 1,8 Md€, soit un effet de levier de 1,25.

**Cette saison 1 permettra de former plus de 3 millions de personnes d’ici 2030, en formation initiale, en alternance ou en formation continue**.

**L’APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT « COMPÉTENCES ET MÉTIERS D’AVENIR » DOTÉ DE 700 MILLIONS D’EUROS POUR LA SAISON 2**

Comme l’a rappelé le Président de la République le 11 mai dernier, pour assurer la souveraineté de le France et réindustrialiser et décarboner notre économie, nous avons besoin de nouveaux talents et d’une réponse forte sur l’adaptation des compétences : c’est désormais un enjeu stratégique pour la souveraineté et la résilience de notre pays. Il a ainsi annoncé le lancement de la **saison 2 de l’appel à manifestation d’intérêt doté de 700 millions d’euros.**

Cette nouvelle saison s’inscrit dans la continuité de la première, en insistant sur le soutien aux dispositifs d’attractivité, au renforcement des voies professionnelles et technologiques, au soutien des voies académiques, et au suivi des carrières professionnelles. Le cahier des charges insiste également sur la dimension pédagogique avec le croisement des compétences scientifiques et techniques avec des compétences créatives, ainsi que sur la mixité dans les parcours de formation.

La procédure a été rouverte le 20 juin 2023 et elle se déroule désormais au fil de l’eau, avec une lettre d’intention préalable de 2 pages, et un dossier complet à déposer dans les 3 mois qui suivent la validation de la lettre d’intention.

**L’appel à manifestation d’intérêt est prévu pour une durée de 5 ans (2021-2025), ou jusqu’à épuisement des ressources financières affectées.**

**Le cahier des charges et l’ensemble des documents utiles sont disponibles sur le lien suivant :**

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>

Cet appel à manifestation d’intérêt est opéré conjointement par l’Agence nationale de la recherche et la Banque des Territoires pour le compte de l’État, dans le cadre de France 2030.

**Contacts presse**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse -** presse@education.gouv.fr  | **Ministère du Travail, du Plein emploi et de l’Insertion -** 01 49 55 31 27 - sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr  |
| **Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche** - 01 55 55 82 00 presse-mesr@recherche.gouv.fr  | **Secrétariat général pour l’investissement / Agence de l’innovation en santé**01 42 75 64 58 presse.sgpi@pm.gouv.fr  |
| **Agence nationale de la recherche (ANR)** 01 78 09 80 70 Katel.lefloch@agencerecherche.fr  | **Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)** 06 70 62 17 62 julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr  |

**A propos de France 2030**

**Le plan d’investissement France 2030 :**

* **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l’innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l’émergence d’une idée jusqu’à la production d’un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l’innovation jusqu’à son industrialisation.
* **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L’enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d’attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d’excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l’économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d’innovation sans dépenses défavorables à l’environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
* **Sera mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l’accompagnement de l’État.
* **Est piloté par le Secrétariat général pour l’investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en oeuvre par l’Agence de la transition écologique (ADEME), l’Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

*Plus d’informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI\_avenir*

**Annexe 1 : Synthèse des projets lauréats annoncés le XX septembre 2023**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dispositifs de formation** | **Chef de file** | **Région** | **Objectif France 2030** | **Montant totaldu projet** | **FinancementFrance 2030** |
| **BIOT2@Normandie** | **Université de Rouen Normandie** | Normandie | Produire en France 20 biomédicaments | 7 731 150 € | 4 213 425 € |
| **DaTSHealth** | **Institut Polytechnique de Paris** | Île-de-France | Santé numérique | 11 115 390 € | 1 200 000 € |
| **DigiHealth Paris Cité** | **Université Paris Cité** | Île-de-France | Santé numérique | 17 991 031 € | 4 000 000 € |
| **PFDS** | **Université Grenoble Alpes** | Auvergne-Rhône-Alpes | Santé numérique | 8 971 240 € | 1 200 000 € |
| **EDSAN** | **Université de Rennes 1** | Bretagne | Santé numérique | 5 352 706 € | 2 000 000 € |
| **PariSantéNum** | **Université Paris Sciences & Lettres** | Île-de-France | Santé numérique | 6 511 126 € | 1 200 000 € |
| **PROMESS** | **Université de Reims Champagne Ardenne** | Grand-Est | Santé numérique | 3 898 619 € | 1 200 000 € |
| **ReDHI** | **Université de Rennes 1** | Bretagne | Santé numérique | 2 864 537 € | 1 000 000 € |
| **UNIVEReSANTÉ** | **Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines** | Île-de-France | Santé numérique | 4 603 310 € | 2 400 000 € |
| **FAMOUS** | **Université Clermont Auvergne** | Auvergne-Rhône-Alpes | Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d’accélérer la révolution agricole et alimentaire | 2 717 044 € | 1 830 750 € |
| **Institut Boussingault** | **AGCnam Bretagne** | Bretagne | Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d’accélérer la révolution agricole et alimentaire  | 5 246 264 € | 3 495 849 € |
| **FAAN** | **Etablissement Public d'Enseignement et de formation professionnelle agricole d'Ondes** | Occitanie | Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d’accélérer la révolution agricole et alimentaire | 11 031 409 € | 7 000 000 € |
| **VITAMIN'A** | **Communauté d'agglomération du Grand Avignon** | Provence-Alpes-Côte d'Azur | Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d’accélérer la révolution agricole et alimentaire | 9 622 763 € | 6 360 998 € |
| **SCICONUM** | **Société DIDASK** | Île-de-France | Enseignement et numérique | 11 961 771 € | 7 000 000 € |
|  |  |  |  | **109 618 360 €** | **44 101 022 €** |

**Annexe 2 : Descriptif des projets lauréats**

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **DESCRIPTION** |
| **BIOT2@Normandie** | **Subvention France 2030 :** 4 213 425 €**Porté par :** l'Université de Rouen NormandieL'objectif de BIOT2@Normandie est de répondre aux nouveaux besoins de la médecine personnalisée avec son recours aux biothérapies. Ce besoin accru s’accompagne d’une réorientation des activités de l’industrie pharmaceutique qui nécessite de former des personnels pour répondre à leurs nouveaux besoins. Il vise également à mettre en place une nouvelle offre de formation pilotée venant compléter le maillage national et soutenir la formation des acteurs du domaine autour de la bioproduction de biothérapies, en incluant de manière différenciante le Biotesting.L'impact attendu est de former 1 610 personnes. |
| **DaTSHealth** | **Subvention France 2030 :** 1 200 000 €**Porté par :** l'Institut Polytechnique de ParisL'objectif de DaTSHealth est de proposer une réponse à l’émergence de nouvelles technologies digitales, produisant des volumes de données toujours plus conséquents. Le programme proposé, intitulé "Data-driven Transversal Training for Sustainable Digital Health" (DaTSHealth), répond à ce besoin en construisant une formation transdisciplinaire en santé numérique basée sur la compréhension et l'exploitation des données de santé.L'impact attendu est de former 3 265 personnes. |
| **DigiHealth Paris Cité** | **Subvention France 2030 :** 4 000 000 €**Porté par :** l'Université Paris CitéL'objectif de DigiHealth Paris Cité est de fournir une réponse aux trois principaux enjeux de formation préfigurés pour la santé numérique par l’Etat dans le cadre du programme France 2030. L’Université Paris Cité et son consortium ont choisi d’implémenter une diffusion de la culture santé numérique à l’ensemble des parcours de santé, d’ingénierie et de droit concernés par ces actions.L'impact attendu est de former 3 265 personnes. |
| **PFDS** | **Subvention France 2030 :** 1 200 000 €**Porté par :** l'Université Grenoble AlpesL'objectif de PFDS est la mise en œuvre d’un Programme de Formation sur les Données de Santé (PFDS) - dispositif pédagogique conçu pour apporter une solution de formation complète et sur mesure du numérique en santé, par la simulation et la mise en situation pratique. Ce programme est destiné à toutes les formations des PS (médecine, pharmacie, maïeutique, infirmiers, manipulateurs radio, kiné…)L'impact attendu est de former 800 personnes. |
| **EDSAN** | **Subvention France 2030 :** 2 000 000 €**Porté par :** l'Université de Rennes 1L'objectif d'EDSAN est la massification d’une formation de qualité au numérique en santé auprès de l’ensemble des professionnels de santé qu’ils soient en formation initiale ou continue (ii) et proposer une offre de formation à haute valeur ajoutée et à forte visibilité sur des secteurs de pointe qui permettent dès aujourd'hui de transformer la prise en charge des patients et plus généralement le système de santé. L'Université de Rennes 1, chef de file du projet, s’est associée à l’Université des Antilles, au CHU de Rennes, à l’IFPS de Vannes et à ASKORIA.L'impact attendu est de former 20 346 personnes. |
| **PariSantéNum** | **Subvention France 2030 :** 1 200 000 €**Porté par :** l'Université Paris Sciences & LettresL'objectif de PariSantéNum est de développer un ensemble complet de dispositifs de formation et de sensibilisation, en formation initiale et continue, permettant de former des profils bi-compétents de très haut niveau académique. Ces profils sont aujourd’hui plébiscités à la fois par les entreprises et par le secteur public afin d’accélérer le déploiement sur le terrain des nouvelles technologies et des nouveaux outils développés en santé numérique.L'impact attendu est de former 5 146 personnes. |
| **PROMESS** | **Subvention France 2030 :** 1 200 000 €**Porté par :** l'Université de Reims Champagne ArdenneL'objectif de PROMESS est la création d’un parcours de formation et de spécialisation cohérent en 1er, 2ème et 3ème cycle : PROMESS. (PaRcours de fOrmation au nuMErique Spécialisé en Santé), porté par un consortium associant l’URCA (porteur), le CHU de Reims, l’Institut d’Intelligence Artificielle en Santé (IIAS), l’IRF, l’IFSI Reims, le GCS IFSI, l’IFMK et l’IFMEM, et l’IRTS. Ce parcours est destiné à un large public transversal des professions de santé et du secteur médico-social, dans le cadre de la formation initiale et continue. L'impact attendu est de former 19 799 personnes. |
| **ReDHI** | **Subvention France 2030 :** 1 000 000 €**Porté par :** l'Université de Rennes 1L'objectif de ReDHI est de répondre à l’action n°2 de la Stratégie d’Accélération “Santé Numérique”, il se place dans cette vision et entend mettre la place rennaise au premier plan national dans la formation par la recherche de nos futurs étudiants, élèves-ingénieurs, et professionnels de santé au croisement des filières des sciences et technologies du numérique et de la santé. Mise en place d’une double culture alliant compétences scientifiques et médico-techniques et connaissance et compréhension des enjeux sociétaux qui s’y rattachent.L'impact attendu est de former 600 personnes. |
| **UNIVEReSANTÉ** | **Subvention France 2030 :** 2 400 000 €**Porté par :** l'Université de Versailles-Saint Quentin en YvelinesL'objectif d'UNIVEReSANTÉ est de préfigurer dès 2023 la pédagogie en santé de « l’Hôpital Virtuel » ; principalement en Transformant la formation en la rendant plus flexible (plateforme numérique), plus ciblée sur un travail d’équipe interprofessionnelle (simulation), plus professionnalisante basée sur des référentiels socle (numérique, gestion des risques, qualité et sécurité des soins, etc.), plus participative et ouverte aux patients et plus attractive pour les professionnels du territoire.L'impact attendu est de former 58 570 personnes. |
| **FAMOUS** | **Subvention France 2030 :** 1 830 750 €**Porté par :** l'Université Clermont AuvergneLe projet Famous a été construit suite au recensement des besoins des entreprises d'Auvergne, pour leurs projets de développement. Une bonne corrélation existe entre les besoins des laboratoires et l’offre de formations existante sur le site i.e. le Baccalauréat Sciences et Techniques de Laboratoire, le BUT Génie Biologique et le titre professionnel de Technicien de laboratoire (partenariat Université Clermont Auvergne (IUT) et Chambre de Commerce et d’Industrie du Cantal). Un parcours de 3ème année de BUT, en alternance, contiendra des enseignements en microbiologie industrielle. Pour compléter ce cycle de formations et élargir l’offre de formation niveau Master à l’Université Clermont Auvergne, et afin de répondre aux besoins de projets de R&D, ce projet vise la création d’un Master en alternance dans les domaines d’expertise de la microbiologie industrielle, la fermentation, mais aussi la gestion des données (biostatistiques, modélisation, cybersécurité) et les sciences réglementaires.L'impact attendu est de former 2 248 personnes. |
| **Institut Boussingault** | **Subvention France 2030 :** 3 495 849 €**Porté par :** l'AGCnam BretagneL'objectif de l'Institut Boussingault est de proposer un dispositif de formation professionnelle supérieure à spectre large, répondant à deux volets du PIA4 : celui relevant des « systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » et celui promouvant l’accélération vers une « alimentation durable et favorable à la santé ». Il s’adresse à l’ensemble des acteurs et métiers de la filière alimentaire : production (animale, végétale, aquacole, forestière), transformation, distribution et conseil. Ce projet s’inscrira dans le développement du site de la Technopole de Saint-Brieuc-Armor.L'impact attendu est de former 6 388 personnes. |
| **FAAN** | **Subvention France 2030 :** 7 000 000 €**Porté par :** l'Etablissement Public d'Enseignement et de formation professionnelle agricole d'OndesL'objectif de FAAN (Formation Agricole Agrivoltaïsme Numérique) est d’accompagner la 3ème révolution agricole : révolution numérique, robotique et énergétique, en s’inscrivant ainsi dans les orientations du Ministère en charge de l’agriculture, mais aussi du Conseil Régional Occitanie (Pacte vert et Occitanie 1ère région à énergie positive), principalement par le développement des compétences nécessaires à la transition des exploitations vers la 3ème révolution agricole pour accroître la résilience et la compétitivité de notre système agricole.L'impact attendu est de former 11 980 personnes. |
| VITAMIN'A | **Subvention France 2030 :** 6 360 998 €**Porté par :** la Communauté d'agglomération du Grand AvignonL'objectif de VITAMIN'A, porté par le Grand Avignon en partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur, elle-même porteuse de l’Opération d’Intérêt Régional Naturalité, –est de créer un pôle d’excellence dans le domaine de la naturalité et d’œuvrer à la structuration de cet écosystème, notamment par le biais de la formation et du développement des compétences. Le projet VITAMIN’A vient apporter des solutions concrètes aux entreprises et au secteur agroalimentaire à travers une offre de formation renouvelée, de qualité, plus novatrice et attractive.L'impact attendu est de former 9 910 personnes. |
| **Sciconum** | **Subvention France 2030 :** 7 000 000 €**Porté** par : DidaskL'objectif de Sciconum est de concevoir une pluralité de dispositifs de formation et d’accompagnement des enseignants aux usages pédagogiques du numérique. Les dispositifs partageront tous un socle commun evidence-based, en s’appuyant sur les sciences cognitives pour développer des usages pédagogiques du numérique qui améliorent réellement les apprentissages des élèves et étudiants. Les dispositifs mis en place proposent une logique systémique, en complétant les modules de formation avec tout un écosystème d’outils, d’accompagnement quotidien sur le terrain et de formation des professionnels.L'impact attendu est de former 57 600 personnes. |